



III. Avantages/inconvénients du reconditionné :

Définition du reconditionné : un produit reconditionné est un produit ayant déjà été utilisé, mais remis à neuf ou réparé par des professionnels pour être commercialisé à nouveau. En informatique, on parle souvent de smartphones ou d'ordinateurs reconditionnés.

Le marché du reconditionné représente 10% du marché téléphonique en France en 2017. En 2020, 31% des français auraient déjà acheté un produit reconditionné.

Tout cela s'est beaucoup démocratisé et à créer de nouvelles lois afin d'organiser au mieux ce nouveau marché.

Avantages :

- Coût d'achat moins haut par rapport au produit neuf
- Garanti de caractéristiques égales avec les produits neufs : de nombreux tests obligatoires imposés par la loi y sont réalisés
- Maximum deux ans de garanties comme les PC neufs
- Ancien PC déjà utilisé et remis à "neuf" pour le rendre toujours utilisable
- Réduit l'empreinte carbone car aucune nouvelle fabrication

Inconvénient :

- Produits de dernière générations pas disponible immédiatement -> moins de choix
- Garanties encore en moyenne plus basse que lors de l'achat d'une machine neuve
- Peut comporter des problèmes mais très souvent n'affectent pas les performances / sinon traces d'utilisation style rayures ou traces d'usure

En conclusion, le reconditionné est une manière de faire des économies sur le matériel informatique, tout en limitant les émissions nocives pour l'environnement que constitue la création d'un PC ou d'un smartphone. De plus, le reconditionné commence de plus en plus à se démocratiser, et est par exemple utilisé par de grands constructeurs tels que Lenovo ou Apple.